

par Sandrine POINEAUD – Directrice des Services Techniques de la Roche-Chalais (24) et Michel KOENIG, Directeur du pôle espaces verts et cadre de vie de la Ville de Metz (57)



Dès 2011, la commune de LA ROCHE CHALAIS s'est engagée dans une démarche de Gestion Différenciée, avec des objectifs de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et de changer ses pratiques, en communiquant auprès de sa population. C'est ainsi qu'elle est devenue commune pilote au sein du dispositif d'accompagnement du SMICVAL, dans le cadre de la prévention des déchets (réduction quantitative et diminution de la toxicité), d'où la démarche de gestion différenciée et de zéro phyto..

### **D'une démarche globale...**

Sa participation à de nombreux événements (labels « fleurissement villes et villages fleuris », journées « fête de la nature », « Terre Saine » etc.), a favorisé la sensibilisation et l'implication des habitants et des différents publics scolaires. La commune de La Roche

Chalais fut l'une des premières du département de la Dordogne à signer la charte "zéro herbicide". Pour communiquer sur la démarche globale du zéro phyto et de Prévention des Déchets, le Label Station Verte est apparu comme un objectif communal, avec une labellisation en 2011 puis en 2014. Pour conforter l'accompagnement du Smicval piloté par Guislaine Laroche, une charte de zéro herbicide a été signée en partenariat avec le Conseil général de la Dordogne en avril 2012. Les élus et l'équipe technique constituée de Sandrine Poineaud, directrice du service, et de la responsable espaces verts Renée Garcin, se sont mobilisés autour de solutions alternatives, permettant l'implication des habitants.

C'est pourquoi dès 2014, la nouvelle équipe municipale menée par le maire Jacques Menut et son adjointe à l'environnement, cadre de vie et urbanisme, Françoise Dagnaud, ont voulu réaffirmer leur souhait d'aller plus loin et de développer le zéro phyto à l'échelon de tous les espaces publics, y compris pour la gestion des cimetières et des terrains de sports. Cette volonté de respecter les enjeux de Santé Publique et Sécurité au travail, en accord avec le contexte législatif (dont la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte) a permis également à la commune d'afficher son identité et de développer son cadre de vie : renforcement du patrimoine arboré, augmentation des zones engazonnées, intégration d'un fleurissement durable, éducation à l'environnement, gestion et valorisation des déchets, réduction des consommations d'eau, etc.

### **... à l'enjeu du zéro phyto dans les cimetières**

Naturellement, s'est imposée une nécessité de jardiner le cimetière situé en plein cœur du bourg. Une originalité a germé en mai 2014, avec la décision de communiquer sur cette intention en invitant l'ensemble des administrés au cimetière pour un moment de convivialité et d'échanges. Cela s'est fait lors d'une journée spécifique et inscrite dans le cadre de la Fête de la Nature sur la thématique « Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches ».

Différents outils de communication ont été créés par le service en vue de convier un très large public. L'établissement d'une stratégie et d'une méthodologie réalisées en collaboration avec le service technique et le SMICVAL, ont été validées. Ainsi, des flyers et des invitations ont été distribués à l'ensemble de la population assortis d'un questionnaire essentiel à la réussite du projet. L'objectif de la journée était la visite du cimetière avec la présentation des premières actions menées. Celle-ci a permis de rebondir et d'échanger sur les réalisations et les projets. Les discussions se sont clôturées autour d'un pot à la salle des fêtes où une exposition de dessins

était présentée. Celle-ci avait été réalisée par les enfants des écoles sur la thématique « santé au cimetière ». L'occasion de mettre en avant le besoin de communiquer et de faire participer des publics spécifiques

Après deux années d'expérimentation pour la végétalisation du cimetière, le choix s'est porté sur l'engazonnement naturel et l'enherbement des entre-tombes avec des Sedums. Le résultat final est plus que satisfaisant, puisque la qualité de gestion du cimetière pour le service et l'esthétique du site s'en sont trouvés améliorés. La biodiversité a réinvesti le lieu, l'acceptabilité des usagers s'est développée, etc. Enfin, les coûts d'entretien ont fortement diminué : voir tableau. L'objectif était d'aller plus loin dès 2015, avec l'enherbement des 4 autres cimetières.

En 2016, la commune a lancé différents nouveaux projets permettant d'être toujours dans une démarche globale de qualité de vie et d'implication de ses habitants et de ses visiteurs.

Sont apparus, dans cette logique, « les Jardins partagés » qui permettent l'accès à une alimentation saine et de qualité, dans la convivialité et le respect de la nature (projet piloté et animé par un spécialiste de la permaculture). Puis plus récemment, en juin 2016, la commune a accueilli un groupe de jeunes volontaires internationaux qui ont réhabilité un sentier piétonnier longeant la Dronne et reliant le bourg au camping.

## **Les tondeuses ont remplacé les pulvérisateurs!**

Lorsque la décision de bannir tous les pesticides de la ville de Metz a été prise en 2009, suite à la signature d'un protocole avec l'agence de l'Eau Rhin-Meuse, les allées des cimetières étaient constituées soit de graine (stabilisé calcaire), soit de mâchefer, et régulièrement pulvérisées avec des herbicides totaux.

Le verdissement s'en est suivi et a été très inégal, car le sol des allées, traité depuis des décennies, était vraisemblablement "confit" de désherbants et exempt de toute graine d'adventices. Le passage des désherbeurs mécaniques derrière les tracteurs (type Stab-net), et de brûleurs thermiques dans les allées a permis de faire face aux herbes

folles durant les premiers temps. Mais peu à peu s'est imposée l'idée d'engazonner ces allées et de troquer les pulvérisateurs contre des tondeuses et des débroussailleuses.

Une couche de terre de quelques centimètres d'épaisseur a été épandue sur les allées et le sol a été légèrement griffé pour l'intégrer aux revêtements en place. Très rapidement, le sol a verdi, avec l'avantage de rester assez portant et surtout pas trop poussant. Les allées sont devenues bien vertes au printemps, mais dès les premières chaleurs, la croissance de l'herbe ralentit rapidement et la couleur du sol vire au jaune jusqu'aux premiers orages de la fin de l'été. Pour la Toussaint, les cimetières retrouvent toute leur verdure et les messins s'en accommodent.

Les deux difficultés majeures résident actuellement dans le désherbage des herbes folles entre les concessions qui oblige à des interventions manuelles fastidieuses (binette ou débroussailleuse), et la réfection des allées après les inhumations qui rend nécessaire de reconstituer un sol correct avant un nouveau semis de gazon.

L'étape suivante consistera à supprimer de nombreuses haies taillées, inutiles, et de les remplacer par des massifs d'arbustes libres et de rosiers ainsi que par quelques beaux arbres. Le cimetière s'apparentant un peu plus à un parc paysager, des bancs supplémentaires pourront être installés et la réglementation s'assouplissant, on peut espérer que les promeneurs puissent venir accompagnés de leur animal à quatre pattes, comme cela se pratique outre-manche, et que les cimetières deviennent davantage des espaces de détente et de rencontres. Le verdissement s'en est suivi et a été très inégal, car le sol des allées, traité depuis des décennies, était vraisemblablement "confit" de désherbants et exempt de toute graine d'adventices. Le passage des désherbeurs mécaniques derrière les tracteurs (type Stab-net), et de brûleurs thermiques dans les allées a permis de faire face aux herbes folles durant les premiers temps. Mais peu à peu s'est imposée l'idée d'engazonner ces allées et de troquer les pulvérisateurs contre des tondeuses et des débroussailleuses.

Une couche de terre de quelques centimètres d'épaisseur a été épandue sur les allées et le sol a été légèrement griffé pour l'intégrer aux revêtements en place. Très rapidement, le sol a verdi, avec l'avantage de rester assez portant et surtout pas trop poussant. Les allées sont devenues bien vertes au printemps, mais dès les premières chaleurs, la croissance de l'herbe ralentit rapidement et la couleur du sol vire au jaune jusqu'aux premiers orages de la fin de l'été. Pour la Toussaint, les cimetières retrouvent toute leur verdure et les messins s'en accommodent.

Les deux difficultés majeures résident actuellement dans le désherbage des herbes folles entre les concessions qui oblige à des interventions manuelles fastidieuses (binette ou débroussailleuse), et la réfection des allées après les inhumations qui rend nécessaire de reconstituer un sol correct avant un nouveau semis de gazon.

L'étape suivante consistera à supprimer de nombreuses haies taillées, inutiles, et de les remplacer par des massifs d'arbustes libres et de rosiers ainsi que par quelques beaux arbres. Le cimetière s'apparentant un peu plus à un parc paysager, des bancs supplémentaires pourront être installés et la réglementation s'assouplissant, on peut espérer que les promeneurs puissent venir accompagnés de leur animal à quatre pattes, comme cela se pratique outre-manche, et que les cimetières deviennent davantage des espaces de détente et de rencontres.

[retourner au sommaire](#) ou **aller plus loin...**

[Télécharger cet article](#)

[Engager/poursuivre la discussion...](#)